



JE PEUX PARLER FRANÇAIS!

Améliorer la compétence orale des
apprenants du français langue seconde

Échanges virtuels pour
les élèves



Je peux parler français! a été élaboré par le Consortium du français langue seconde du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), avec le soutien financier des provinces et des territoires membres et du gouvernement du Canada.



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6

Téléphone : 416-962-8100
Télécopieur : 416-962-2800
Courriel : cmec@cmec.ca

©2020 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Les utilisateurs qui souhaitent reproduire le texte suivant, en tout ou en partie, peuvent le faire à condition que l'auteur de l'œuvre, soit le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), soit dûment cité.

This document is also available in English.

Table des matières

Introduction

Planification d'échanges virtuels efficaces pour les élèves

Considérations pédagogiques

Considérations logistiques

Connaissance de l'environnement technologique

Création de partenariats pour établir une communication interactive

Réflexion sur l'expérience

Introduction

La ressource *Je peux parler français!* comprend plusieurs composantes qui visent à aider les enseignantes et enseignants de français langue seconde (FLS) à renforcer la compétence orale (écoute et expression) chez les apprenants du FLS. La composante *Échanges virtuels pour les élèves* s'appuie sur la composante *Recueil des écrits* et fait complément au soutien offert dans la composante *Stratégies et pratiques pédagogiques*.

La communication sociale est l'une des principales raisons d'apprendre à parler une langue – pour pouvoir échanger de l'information et comprendre. Les apprenants du FLS améliorent leur compétence orale en participant à des conversations en français, et la technologie permet d'aménager un environnement virtuel où ils peuvent communiquer face à face avec d'autres apprenants de la langue française et des francophones. Durant ces échanges oraux ciblés, les élèves ont la possibilité d'entendre une variété d'accents et de dialectes français, et de répondre en utilisant leurs compétences en français. De plus, ces conversations virtuelles authentiques exigent une participation active spontanée de la part des apprenants tandis qu'ils échangent, transmettent du contenu et argumentent sur des sujets qui concernent leurs expériences de vie.

Comme les enseignantes et enseignants contribuent largement à la réussite que vivent les élèves dans ce type d'expérience d'apprentissage actif, les présentes lignes directrices énoncent sous quatre grands titres les aspects à considérer pour organiser des échanges virtuels à l'intention des élèves :

- La planification
- La connaissance de l'environnement technologique
- La création de partenariats
- La réflexion

Planification d'échanges virtuels efficaces pour les élèves

L'organisation d'un échange virtuel synchrone (en temps réel) à l'intention des apprenants du FLS exige une planification minutieuse de la part de l'enseignante ou de l'enseignant.

Considérations pédagogiques

Il est important de déterminer si l'échange virtuel vise un objectif de communication (p. ex., conversation entre pairs pour s'exercer à parler en français) ou de collaboration (p. ex., interaction avec d'autres élèves pour réaliser une tâche en partenariat). L'objectif de l'échange conversationnel doit refléter les attentes du programme d'étude associé au programme de FLS (français de base intensif et immersion).

Choisissez un sujet qui intéresse les élèves et qui porte sur un thème abordé dans d'autres matières, ou encore sur un événement culturel ou un enjeu social d'actualité, puis élaborer ensemble des questions qui serviront à guider leur conversation. Choisissez ensuite un tremplin pour amorcer la conversation. Il peut s'agir d'une vidéo, d'une séquence d'actualités, d'un expert ou d'un texte traitant du sujet choisi.

Identifiez les objectifs d'apprentissage et les critères d'évaluation avec les élèves, afin qu'ils aient un but clairement défini pour la tâche et une idée des façons de démontrer leur apprentissage.

Offrez aux élèves de multiples occasions de s'exercer à parler en français en participant à une discussion sur le sujet choisi à l'aide des questions, du vocabulaire et des éléments linguistiques définis au préalable, afin qu'ils puissent gagner en assurance et prendre part à des échanges conversationnels spontanés. Il est possible que les élèves aient besoin d'un certain étayage pour amorcer l'interaction en français, mais au fil des échanges, la conversation devrait devenir plus spontanée.

Vous trouverez dans la composante *Stratégies et pratiques pédagogiques* des stratégies efficaces de communication orale, des stratégies d'apprentissage linguistique et des pratiques pédagogiques pour vous aider à concevoir des tâches d'apprentissage.

Considérations logistiques

Préparez une lettre à l'intention des parents et des formulaires de consentement concernant la participation des élèves à des échanges virtuels, et veillez à obtenir la rétroaction et les autorisations requises. Donnez aux parents un bref aperçu du projet en précisant les liens avec le programme de FLS et le programme d'étude.

Discutez avec les élèves de l'étiquette du Net, ou *nétiquette*. La participation à des conversations en ligne est encadrée par des règles de citoyenneté numérique. Voici quelques-unes des conventions sociales courantes à aborder avec les élèves :

- utiliser un ton respectueux
- demander des précisions en cas d'incertitude ou de non-compréhension
- garder la conversation orientée sur le sujet choisi
- fournir des faits à l'appui des opinions exprimées
- respecter les divergences d'opinions
- respecter la vie privée des autres

Rappelez aux élèves les politiques et les codes de conduite de l'école et du conseil/district scolaire.

Connaissance de l'environnement technologique

Les conversations en ligne offrent un autre modèle d'enseignement pour aider les élèves à améliorer leur compétence orale. Pour que ces conversations soient fructueuses, les enseignantes et enseignants de FLS doivent connaître les outils technologiques et le soutien technique qui leur sont accessibles ainsi que les protocoles et les politiques qui s'appliquent.

Déterminez :

- les politiques de l'école et du conseil/district scolaire concernant l'apprentissage en ligne (c.-à-d., consultez la direction d'école et le personnel chargé de la TI du conseil/district scolaire au sujet des protocoles, des autorisations, des restrictions et des exigences liées à la sécurité et à la protection de la vie privée);
- l'infrastructure informatique et les capacités technologiques disponibles au niveau du conseil/district scolaire (c.-à-d., connectivité Internet, bande passante, équipement informatique);
- la disponibilité d'un soutien technique (c.-à-d., techniciens et personnel chargé de la TI à l'école ainsi qu'au niveau du conseil/district scolaire);
- la disponibilité d'équipements/outils technologiques tels que microphones, casques d'écoute, téléphones intelligents, caméras Web, ordinateurs (postes autonomes, portables, tablettes) et tableaux blancs interactifs;
- une période suffisante pour se familiariser avec les outils avant que les élèves prennent part à des échanges virtuels.

Consultez la direction d'école et le personnel chargé de la TI pour :

- déterminer la plateforme en ligne que les élèves peuvent utiliser pour leurs conversations, toute aide formative disponible (p. ex., vidéos, diaporamas ou tutoriels pour se

familiariser avec la plateforme) et accès à des fonctions d'aide pour que les élèves puissent travailler de façon autonome;

- choisir des applications logicielles qui faciliteront les conversations en tenant compte des facteurs suivants : disponibilité, coût (accès gratuit, abonnement, droit de licence), fonctions de sécurité, convivialité, exigences techniques, autorisations requises);
- obtenir des ressources techniques (p. ex., un logiciel pour convertir des enregistrements audio en fichiers MP3, des procédures et un logiciel pour archiver les conversations);
- déterminer l'endroit où les élèves participeront aux échanges virtuels (p. ex., salle de classe, laboratoire informatique de l'école).

Création de partenariats pour établir une communication interactive

Une bonne façon d'offrir une expérience positive aux élèves consiste à établir un partenariat bien coordonné avec une autre classe pour la tenue des conversations orales en ligne.

Identifiez des partenaires éventuels ou possibles – au sein du conseil/district scolaire, ailleurs dans la province ou le territoire, ou dans d'autres régions au Canada.

Recherchez des partenariats en tenant compte des intérêts communs, de la disponibilité des partenaires et du groupe d'âge des élèves. Si possible, un partenariat pourrait inclure des conversations avec des élèves dont la première langue est le français.

Trouvez un partenaire approprié :

- en consultant des collègues (p. ex., réseaux établis durant la participation à des activités de perfectionnement professionnel, liaison établie avec d'autres écoles ou conseils scolaires à des fins d'échanges d'étudiants);
- en consultant des organisations professionnelles provinciales ou territoriales (p. ex., organisations axées sur l'apprentissage des langues, réseaux francophones);
- en faisant des recherches dans Internet.

Faites une planification conjointe avec une enseignante ou un enseignant partenaire pour :

- déterminer le but des échanges en ligne (p. ex., le but précis de la conversation, comme l'étude d'un sujet, une discussion sur un enjeu social ou un événement culturel);
- discuter des attentes liées à la conversation des élèves et du suivi après l'échange virtuel;
- déterminer la durée de l'échange (p. ex., 30 minutes au total, 15 minutes par élève) et la fréquence de communication (p. ex., une conversation, plusieurs conversations à des moments planifiés);

- déterminer le nombre d'élèves participant en même temps à la communication en ligne;
- identifier un processus possible pour prolonger l'interaction (p. ex., une démarche par étapes incluant une première conversation pour faire connaissance; choisir les sujets de discussion; établir un plan d'action; analyser les résultats).

Réflexion sur l'expérience

À la suite de la conversation, il est important de prévoir des moments de réflexion sur l'échange virtuel dans le but d'établir des liens avec l'expérience des élèves. La réflexion doit porter sur l'apprentissage de la langue, l'interaction et l'information acquise. Pour recueillir cette rétroaction, vous pouvez utiliser le journal de bord des élèves, un échange en petits groupes et des rencontres individuelles avec les élèves.

Les élèves font une réflexion individuelle sur leur expérience d'échange virtuel :

- en analysant les effets sur leur apprentissage de la langue et leur compétence orale;
- en évaluant les effets sur leur interaction sociale (p. ex., engagement, volonté de communiquer, motivation, assurance, utilisation de la rétroaction);
- en déterminant un objectif pour les prochains échanges virtuels au regard duquel ils pourront mesurer leurs progrès en français oral.

Les enseignantes et enseignants font une réflexion sur le processus et l'expérience en vue d'apporter des ajustements ou des améliorations :

- en examinant les effets de l'échange virtuel sur l'amélioration de la compétence orale des élèves;
- en vérifiant la disponibilité et la fiabilité de la plateforme utilisée, de l'infrastructure de l'école et du conseil/district scolaire, du soutien technique et d'autres ressources;
- en évaluant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant et sa classe partenaire (p. ex., avantages, points forts et aspects à améliorer).